

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes **6**

// Système d'élimination des déchets // 6-6

Prescription	21 mars 2008
Arrêt	20 mars 2017
Approbation	03 avril 2018
Rendu exécutoire	

L'élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés relèvent de la compétence de Lannion Trégor Communauté, sachant que le traitement des ordures ménagères a été confié au SMITRED Ouest Armor (Syndicat Mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets) qui dispose d'un centre de traitement situé à Pluzunet (VALORYS).

Le mode et les jours de collecte sont différents suivant les lieux de la commune :

- Zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs individuels pour déchets ménagers et pour déchets recyclables
  - o Collecte hebdomadaire (alternance collecte des déchets ménagers et collecte sélective)
- Espace rural hors zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs collectifs pour déchets ménagers et pour déchets recyclables
  - o Collecte hebdomadaire (alternance collecte des déchets ménagers et collecte sélective)

La commune dispose de 3 points d'apport volontaire :

- Le Rhun
- Parking de la salle des sports
- Déchetterie de Park An Itron

La déchetterie la plus proche se trouve dans la zone d'activités d'intérêt communautaire de Park An Itron